La Musique aux Rousses

La Fanfare des Rousses

a fondation remonte au le Juin 1884 sous la modeste appellation "Fanfare des Rousses". Son premier chef, Jules Grand-Chavin, était le premier membre d'une famille qui allait marquer la musique aux Rousses durant des décennies. Cette formation a débuté avec 16 musiciens dont 2 bugles, 3 altos, 2 barytons, 3 basses, 3 trombones, 2 contrebasses, 1 grosse caisse, 1 paire de cymbales, 1 caisse claire.

Elle pouvait également compter sur le soutien financier de 26 membres honoraires dont le maire Zéphirin Prost, le curé Grappe, le percepteur Lebreton et le receveur des douanes Garmond. Chacun d'eux apporta une participation de 5 francs et l'entrepreneur Pignot, sans doute plus fortuné, doubla la somme. Quant aux musiciens, ils devaient verser 5 francs à l'admission puis une cotisation de 1 franc par mois (ou 50 centimes s'ils étaient propriétaires de leurs instruments).

On trouve dans les statuts des dispositions qui peuvent faire sourire aujourd'hui mais qui, à l'époque, étaient fort contraignantes :

- Il sera nommé chaque semaine un membre qui tiendra le plus grand état de propreté de la salle et allumera les lampes à l'heure fixée pour la répétition.
- Tout membre exécutant qui arrivera au lieu de répétition un quart d'heure en retard encourra une amende de vingt centimes.

En outre, s'il trouble la répétition, il se voit pénaliser de 15 centimes, s'il tache sa partition 5 centimes, s'il manque sans excuse valable 50 centimes et 1 franc en cas de récidive.

Par contre, chaque exécutant aura droit au concours de ladite société "chaque fois qu'il se présentera un motif à lui rendre les honneurs". Quant au membre honoraire, "il aura droit à une aubade le premier janvier et éventuellement dans d'autres circonstances".

Les répétitions avaient d'abord lieu deux fois par semaine le lundi et le samedi de 8 heures à 10 heures du soir puis trois fois à partir de 1887.

On peut constater que la chasse aux subventions n'était pas encore entrée dans les moeurs. La commune faisait un modeste don pour le 14 Juillet (15 francs en 1884, 30F en 1885) sans doute suite à une prestation patriotique. En 1889, pour le centenaire de la Révolution, 40 francs furent attribués. Par la suite, au début du siècle, un système de quêtes par hameau sera pratiqué. La société pouvait compter aussi sur les recettes du bal qu'elle organisait.

Quant aux dépenses, elles consistaient principalement en achats d'instruments et de cartons, "les rafraîchissements", les bougies et le pétrole pour l'éclairage.

Jules Grand-Chavin, chef, dut quitter la société au mois de septembre 1885 "pour s'être mis en état complet d'ivresse dans le service, d'avoir été obligé qu'un musicien prenne la direction" sic. Le même mois, un président, Monsieur Lamy fut élu. Il ne fera qu'un bref passage puisqu'en juillet 1886, il sera remplacé par l'ingénieur Eugène Buchly et un vice-président, Lucien Benoit-Guyod est également nommé. Quant à la baguette de chef, elle sera reprise par un nommé Sebille.

Lucien Benoit-Guyod était cafetier, sans doute à l'emplacement actuel de "la Bonbonnière". Quant à Eugène Buchly, sa profession d'ingénieur, ce qui n'était pas courant aux Rousses à l'époque, peut faire supposer qu'il supervisait la construction du Fort du Risoux.

La maison en bois avec isolation sciure (procédé unique dans la région) située au carrefour de l'Aube avait été construite par l'armée sur un terrain qui appartenait justement à Jules Grand-Chavin. Les quatre logements qui la composaient, étaient occupés par des cadres importants. Comme l'armée utilisait également une partie de la maison de Jules Grand-Chavin (située de l'autre côté de la route, aujourd'hui rue de la vieille porte), à son départ, elle donna en compensation le bâtiment qu'elle avait construit et qui allait devenir la maison familiale Grand-Chavin-Chevassus.

On peut supposer que la rencontre Jules Grand-Chavin - Eugène Buchly a joué un grand rôle dans la création d'une musique aux Rousses.

L' Écho du Risoux



L'Echo du Risoux en 1892

e 9 Janvier 1887, "l'Écho du Risoux" succédait à "La Fanfare des Rousses". Le bureau et la direction restèrent inchangés. Les statuts furent légèrement modifiés. Outre les membres actifs (les musiciens), les membres honoraires, on institua le titre de membres d'honneur. On ne sait pas si beaucoup de rousselands méritèrent cette distinction. On note aussi quelques obligations qui peuvent paraître curieuses aujourd'hui:

- au mariage d'un musicien, toute la société devra assister à la cérémonie et le marié n'aura aucune réception à faire au corps de musique.
- au départ d'un musicien pour le service militaire, tous les musiciens devront être présents pour l'accompagner en musique jusqu'au dehors du village et même à quelque distance si cela a été convenu.
- il est interdit de fumer, causer, chanter, rire pendant des réunions.

On se doute bien qu'au fil des années, ce règlement a été interprété avec beaucoup de souplesse et que de nombreuses dispositions sont devenues inapplicables.

En 1891, suite sans doute au départ d'Eugène Buchly, Lucien Benoit-Guyod devient président avec un vice-président qui allait marquer l'histoire des Rousses : Félix Péclet. Henri Chevassus, gendre de Jules Grand-Chavin, dirige jusqu'en 1892 et son beau-frère Henri Grand-Chavin lui succède.

Les musiciens sont maintenant 22. Germain Fournier fait un bref passage à la présidence et c'est Félix Péclet qui assure la fonction jusqu'en 1926.

C'est en 1895 qu'une deuxième société était créée dont nous évoquerons l'histoire plus loin. Il y avait désormais, et ce, jusqu'à la fin de la Seconde Guerre Mondiale, deux musiques aux Rousses: "L'Echo du Risoux" et "La Rousselande". Cette deuxième jouait principalement à l'église pour les fêtes religieuses. Curieusement, chacune était dirigée par les deux beauxfrères : Henri Chevassus pour "La Rousselande", Henri Grand-Chavin pour "l'Echo du Risoux". Comme ils habitaient la même maison, les relations familiales étaient d'être harmonieuses et la musique. malheureusement, était devenue un facteur de désunion. On peut être reconnaissant à cette famille qui a tant fait pour les sociétés musicales locales. Auguste Grand-Chavin succèda à son frère après avoir été un élément capital de "l'Echo du Risoux". Il habitait rue Raspail à Morez et remontait à pied ou à vélo jusqu'aux Rousses pour les répétitions.

Quant à la branche Chevassus, elle fut complétée par André qui succèdera à son père à la tête de "La Rousselande" puis dirigera la musique de Bois d'Amont à la fin des années quarante, par Noël et par son fils Claude qui présidera durant de nombreuses années l'Harmonie Morézienne.

L' Écho du Risoux (suite)

En Août 1914, 12 musiciens sont mobilisés, ce qui condamne "l'Echo du Risoux" à une quasi-inactivité. Néanmoins, il n'oublie pas ses soldats et leur envoie un petit pécule et même parfois ... un instrument. En janvier 1916, ce sont 17 militaires qui touchent leurs étrennes.

"L'Echo du Risoux" a bien failli disparaître avec la guerre de 1914. Grâce au dévouement d'Auguste Grand-Chavin, surnommé amicalement "le Lili de l'Aube", il reprendra "vie et jeunesse" suivant l'expression de Félix Péclet dans sa lettre de démission du 19 Juillet 1926. A l'époque, il a des relations privilégiées avec la musique de Morez présidée par Henri Cottet.

Les deux sociétés s'invitent alternativement pour la Saint Pierre aux Rousses et pour le 15 Août à Morez. Le bal de la fête était organisé par la musique, ce qui lui assurait une recette appréciée (939 francs en 1926 alors que la subvention communale était de 800 francs).

On a du mal à imaginer aujourd'hui l'importance qu'avait une société de musique dans un village. Elle concernait pratiquement toutes les familles, apportait convivialité et distraction, permettait de voyager à une époque où c'était un luxe (Rolle en Août 1921, Thonon en Juin 1927).

Si ces destinations paraissent bien modestes, elles avaient plus d'impact que les tropiques d'aujourd'hui.

En outre, un banquet annuel, particulièrement joyeux, permettait de resserrer les liens entre les différents membres dont chacun avait préparé une chanson pour la circonstance. Nous avons retrouvé le menu de la Sainte Cécile de 1927. Il avait lieu au restaurant Cordier situé à l'époque au Faubourg :

Consommé Sainte-Cécile
Pâté de Foie Gras
Poisson colin meunière
Escargots du Bois de l'Ours
Pigeons grillés à la diable
Champignons du Cuvaloup
Lièvre du Massacre
Haricots panachés
Poulet grillé à la Mantelet
Salade - Fromage

Entremets : crème beau-rivage - Biscuits du Faubourg Desserts : tarte aux fruits - Corbeille de mignardises Vins fins

Café - Liqueurs

On voit que musique rimait avec appétit et on appréciera la précision quant à la provenance de certains plats.

Comme la précédente, la Seconde Guerre Mondiale allait porter un coup sévère à la bonne marche des deux sociétés qui cessèrent pratiquement toute activité.



Au début du siècle autour de Félix Péclet

La Rousselande

'est donc en 1894 qu'Henri Chevassus, jugeant que certains membres de "L'Echo du Risoux" se tenaient fort mal à l'église, entreprit la création d'une autre société de musique : "La Rousselande". Dès l'été on commença à donner des leçons de solfège. Fondée légalement le 15 Mars 1895, elle joua la première fois pour la Fête Dieu de cette même année. Afin de couvrir les frais d'organisation et d'acquisition des instruments, on fit appel à une vingtaine de donateurs. Ceux-ci restèrent propriétaires des instruments et les confiaient à Henri Chevassus. Une indemnité de vétusté leur était reversée chaque année. Le Maire, Zéphirin Prost avait accordé une salle de la Mairie pour les répétitions.

Le premier président fut Lucien Perrad, avec comme vice-président Zéphirin Favre et secrétaire-trésorier Théodore Lacroix. Au décès des deux premiers en 1920, Arthur Lacroix puis rapidement Edouard Lacroix à l'Henri du Gravier leur succédèrent. Henri Chevassus en fut président honoraire à partir de 1919. C'est à son fils André que l'on doit la renaissance de "La Rousselande" après la Guerre de 1914.

COEXISTENCE AGITÉE DES DEUX SOCIÉTÉS DE MUSIQUE.

Dans le Livre de Raison, conservé au Presbytère, le curé Thurel nous conte avec saveur, quelques décennies plus tard :

"En mai 1896, Félix Péclet fut élu maire. Il s'employa aussitôt à réunir les deux fanfares. Les membres de "La Rousselande" ne voulurent pas ; alors il la prit à partie. Pendant longtemps, on en fut simplement à l'état de tension diplomatique. Les fêtes franco-russes (août 1897) furent le Sarajevo de cette guerre. Une grande fête avait été organisée aux Rousses quelques jours après. Pavoisement, illumination, et les deux fanfares devaient jouer l'une après l'autre. L'artillerie devait tonner pendant le concert de "L'Echo". "La Rousselande", arrivée la première sur place, commence son concert. Le grand maître de l'artillerie (A. Monnier), croyant ouïr "L'Echo du Risoux", met le feu à ses pièces : protestations indignées du Maire. le mal était fait et irréparable. Il ne resta plus de munitions pour "L'Echo du Risoux".

Le sort en est jeté: le maire prit, le 15 septembre, un arrêté interdisant à toute société musicale de jouer sur la voie publique sans son autorisation. "La Rousselande" trouvant la mesure vexatoire et craignant de se voir refuser l'autorisation, loua des frères Gindre, le sol d'une maison incendiée en 1883, et avoisinant la

route. Le jour de Noël, à la sortie de la messe, elle s'installa sur cet emplacement, appelé "le Chezal Gindre".

Félix Péclet veille au grain. Les premiers accords étaient à peine ébauchés qu'il dépêcha au chef, le garde-champêtre Michel Foraz, qui lui demanda en vertu de quelle autorisation il jouait sur la place. H. Chevassus lui répondit qu'il n'avait pas besoin d'une autorisation, étant sur un terrain privé. Foraz n'en dressa pas moins un phénoménal procès-verbal de contravention à un arrêté municipal.

Le juge de paix condamna à 3 francs d'amende Henri Chevassus, qui porta l'affaire devant la Cour de Cassation; celle-ci, le 1er juillet 1898, cassa le jugement du juge de paix de Morez et renvoya l'affaire devant le juge de paix de Saint-Claude, qui renvoya Henri Chevassus sans peine ni dépens.

Entre temps, ce même jour de Noël, Félix Péclet vint à signifier à "La Rousselande" d'avoir à quitter le local de répétition à la mairie, et trois jours après, accompagné de deux gendarmes, il vint en personne opérer l'expulsion.

Pendant ces débats, le Maire écrit au Sous-Préfet pour se plaindre de "La Rousselande" et demander sa dissolution comme excitant des troubles dans la commune. M. Perrad, président de la société, répondit que ces accusations étaient sans fondement. L'affaire n'eut pas d'autre suite.

Pendant quatre ans, "La Rousselande" s'abrita où elle put : d'abord à la Maison Alphonse Ponthus, rue de l'église, puis au centre du village, à la maison Zéphirin Prost.

En 1900, M. Renaud, curé, construisit une maison sur le sol d'un sinistre de 1872, pour servir de salle de cathéchisme et de salle de répétition pour "La Rousselande". Celle-ci prit possession de la chambre qui lui était réservée à l'entrée de l'hiver 1900. Elle dut céder la place à l'école libre au mois de mars 1905.

Au mois de mars 1900, "La Rousselande" avait donné des séances récréatives gratuites dans l'ancienne salle du cercle. Pendant son séjour à la maison Renaud, elle donna encore un grand nombre de séances, particulièrement pendant les années 1903 et 1904.

Ayant dû quitter la Maison de M. Renaud, "La Rousselande" prit à bail une grande pièce dans la maison Gindre (14, rue de l'église). Elle y resta jusqu'au printemps de 1909, année où elle trouva enfin un abri sédentaire dans la nouvelle maison construite par M. Aubertin pour agrandir la maison curiale.

"La Rousselande" donna ses concerts sur le "Chezal Gindre" jusqu'en 1904, année où celui-ci fut exproprié et transformé en place publique. Alors elle fut obligée de demander l'autorisation pour jouer sur cette place.

La Rousselande (suite)

En 1901, "La Rousselande" prit part au festival de Lons le Saunier. Au mois de juin 1914, elle comptait 40 membres actifs et prit une part très honorable au même festival qui eut lieu les 27 et 28 de ce mois.

Mais la grande épreuve devait suivre bientôt. La mobilisation du 2 août 1914 prit presque tous les membres actifs de la société. Pendant cinq ans, l'église des Rousses ne devait plus entendre les concerts de "La Rousselande".

La fin de la guerre de 1914 ne provoqua pas une fusion entre les deux sociétés. Néanmoins les relations furent plus consensuelles et l'on peut penser qu'une certaine

émulation en résulta.

Quel symbole lorsque le 12 novembre 1918, les débris des deux musiques se retrouvèrent pour donner un concert sur la place du village en l'honneur de l'armistice. Par la suite, elles se réunirent régulièrement en cette occasion pour jouer et défiler.

"La Rousselande" donnait aussi des séances théatrales. La pièce de Jules Romains "Knock" fut jouée dans les années 1933-1934 avec Pierre Berthet (d'Amont) qui jouait le rôle principal, paraît-il, à la perfection. Il y eut aussi des séances de cinéma et des banquets qui réunissaient tous les membres.

L'Echo Musical Rousseland

ar la suite, en 1946, les deux harmonies fusionnaient enfin sous le nom de "L'Echo Musical Rousseland" avec pour président Maxime Grenier. Paul Roch, autre figure marquante de la musique aux Rousses, en prenait la direction. Il fut secondé par Louis Lacroix (quincaillier) car Paul Roch passait encore une partie de l'année à Paris. Celui-ci jouait en effet à la Garde Républicaine, dont il créa la fanfare d'infanterie, et pouvait ainsi faire bénéficier les Rousselands de ses connaissances musicales.

Cette période d'après-guerre, pourtant matériellement difficile, a été marquée par un besoin de revivre et de s'amuser. Les concerts et les voyages (toujours aussi modestes) pouvaient recommencer. On se rappellera avec nostalgie la fête du Vieux Château de Saint-Cergue.

Les années 50 allaient voir l'effritement puis la disparition d'une activité qui avait marqué la vie du pays durant plus de soixante ans. Il y eut bien sous la houlette de Louis Lacroix, une tentative de redémarrage mais ce fut, hélas, sans succès.

Depuis la disparition de "L'Echo", la pratique musicale avait pratiquement disparu aux Rousses. Heureusement Bois d'Amont, qui avait pris la suite de Morez au concert de la Saint-Pierre a su conserver une société dynamique dont l'école de musique accueille de nombreux rousselands. Certains sont d'ailleurs des éléments à part entière et très appréciés par nos voisins. Un orchestre de

jeunes a été créé afin d'encourager les nouvelles vocations. Ce renouveau, en progression d'ailleurs, réjouirait les anciens qui dans des conditions précaires et plus que modestes se sont lancés dans l'aventure musicale. Si la recréation d'une société de musique uniquement rousselande semble désormais abandonnée, on peut espérer que cette coopération intercommunale permettra encore longtemps aux mélomanes du plateau d'apprécier les prestations de ses musiciens. Grâce à André Lizon et Paul Cretin, la vieille tradition de la participation de la musique à la messe de la Saint-Pierre a été renouée il y a quelques années.

Raphaël Lamy

N.B. Nous remercions toutes les personnes qui ont bien voulu nous donner renseignements et documents, et en particulier Messieurs Jacques Chevassus, Jean Grand-Chavin, André Buffard et Roland Lacroix.

Nous avons une pensée émue pour les trésoriers successifs qui ont noté scrupuleusement toutes les dépenses et toutes les recettes de "L'Echo du Risoux", écrivant ainsi, sans le savoir, l'histoire de cette musique des Rousses. Sans eux, celle-ci aurait pratiquement été effacée définitivement. Il en est de même pour M. Le curé Thurel qui nous a permis de retracer la vie de "La Rousselande".

Merci également à Monsieur le curé Bongain qui a mis à notre disposition les archives paroissiales.